



COMMUNIQUÉ

Le Maire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande informe les parents des élèves qui fréquentent la cantine, qu'en raison du mouvement social qui touche l'ensemble du territoire guyanais, l'acquittement du mois d'avril 2017 de la restauration scolaire est reporté au mois de mai 2017.

Pour tout complément d'information, merci de vous rapprocher du service des affaires scolaires.

Montsinéry-Tonnégrande, le 18 avril 2017



Le Maire,


Patrick LECANTE